

Les subsides

J'invite les députés de la Chambre des communes à examiner très attentivement une question. Les pêcheurs de la région de l'Atlantique, les travailleurs de l'amiante au Québec, les métallurgistes de l'Ontario, les producteurs d'uranium de la Saskatchewan, les fabricants de bardeaux de la Colombie-Britannique, les agriculteurs et les travailleurs forestiers de tout le Canada ont une chose en commun—leur mode de vie dépend de l'accès de nos produits au marché américain. Leurs moyens d'existence sont menacés par les mesures protectionnistes, dures et de plus en plus étendues, prises par les États-Unis. Ils savent que cette question est plus importante que la politique. Les premiers ministres ont prouvé hier soir qu'ils le comprenaient. L'enjeu est important pour le Canada, auquel s'offrent de grandes possibilités. J'espère que la Chambre fera preuve d'assez de perspicacité et de dévouement envers l'intérêt national pour s'élever au-dessus des débats partisans, que nous connaissons quelquefois ici, et pour donner au gouvernement du Canada l'appui dont il a besoin au moment d'entamer les négociations face à un adversaire aussi coriace. C'est l'intérêt supérieur du Canada qui est en jeu.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur le Président, j'ai deux questions à poser à la suite du discours du ministre. La première concerne l'industrie automobile. Le ministre a fait allusion à un télégramme envoyé en 1964 par le directeur du syndicat des TUA de l'époque. Le ministre sait que nous n'étions à la Chambre ni l'un ni l'autre à cette époque-là, mais j'ai quelques connaissances de l'histoire de cette période. Je sais que le pacte a été signé en 1965 et non en 1964. Le télégramme cité par le ministre faisait allusion à l'absence de certaines dispositions visant à protéger les emplois des Canadiens.

Le ministre convient-il avec moi que lorsque le pacte a été réellement signé en 1965, il comprenait alors au moins une partie de ce que demandaient les TUA et qui est crucial pour tout le débat? Il prévoyait des mécanismes d'investissement qui étaient contraires au libre-échange et qui garantissaient, sans entrer dans tous les détails, un certain montant d'investissements au Canada par General Motors, Chrysler et Ford. Par conséquent, le télégramme de protestation qu'a cité le ministre, ainsi que les autres protestations qui ont été faites, ont contribué à conclure finalement un accord à long terme et à obtenir des avantages considérables. Il ne s'agissait pas d'un accord de libre-échange. En convient-il?

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, il n'y aucun doute que les négociations concernant une entente commerciale entre les États-Unis et le Canada progresseraient rapidement si tous les éléments canadiens y apportaient leur participation constructive, que ce soit les Travailleurs unis de l'automobile ou le Nouveau parti démocratique, en supposant qu'il existe une distinction entre les deux, ou tout autre organisme du pays. Cela ne fait aucun doute. Voilà pourquoi nous avons entamé dans le pays le processus de consultation le plus vaste possible pour faire en sorte que notre ambassadeur et les divers gouvernements qui participent aux négociations commerciales bénéficient du plus grand éventail possible d'avis.

Je souhaite que le député dise vrai. J'espère que le négociateur a accepté une proposition des Travailleurs unis de l'automobile parce qu'elle était sensée. Ce sera la norme désormais. Nous ne devons plus nous opposer pour la forme à cette idée.

Quand on aura décidé de s'unir entre Canadiens pour essayer d'obtenir les meilleures conditions pour le Canada, le chef du Nouveau parti démocratique découvrira, comme les Travailleurs unis de l'automobile l'ont fait autrefois, d'après lui que nous serons déterminés à tenir compte de cette participation.

J'ai été très heureux de l'esprit dans lequel les premiers ministres se sont rencontrés hier soir. C'était précisément dans le but d'obtenir de meilleures conditions. J'espère que cet esprit deviendra contagieux.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je trouve franchement regrettable le ton de tout le discours du ministre. Il a insulté les Travailleurs unis de l'automobile. Il a dit que le syndicat—et il pourra le vérifier—a adopté une attitude entièrement négative en 1964 quand il faisait son travail, à savoir essayer de protéger les intérêts du Canada. S'il n'avait pas vigoureusement protégé les intérêts de ses membres, le Pacte de l'automobile n'aurait pas contenu de dispositions protégeant les intérêts canadiens qui possédaient les emplois. Plutôt que de porter des coups bas aux Travailleurs unis de l'automobile, il aurait dû reconnaître leur mérite.

Le ministre n'a rien dit de ma proposition que je considère utile et que j'ai présentée sur un ton constructif vers la fin de mes observations. Le ministre lui-même a déclaré que les négociations doivent porter essentiellement sur le pouvoir d'imposer des mesures compensatrices; il l'a répété plusieurs fois. Convient-il ou non avec moi que le gouvernement doit agir sur l'un des deux points dont j'ai parlé à la fin de mes observations? Nous n'en sommes encore qu'au début des négociations. Le gouvernement du Canada ne devrait-il pas, de l'avis du député, tenter d'en venir à une entente commune avec les États-Unis afin de neutraliser l'imposition de droits compensateurs par nos autorités respectives dans les futurs secteurs commerciaux soumis au libre-échange? Ne convient-il pas que des démarches devraient être entreprises pour que nous ne soyons pas les victimes des mesures que nous avons connues dans toute cette gamme de secteurs que le ministre nous a énumérés dans son discours? Si nous ne pouvons pas arrêter pareil mécanisme au départ pour les secteurs concernés, n'ai-je pas raison de conclure que le reste des pourparlers sur le libre-échange est pour le moins une option extrêmement dangereuse?

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, le député est-il en train de nous dire qu'il devrait s'agir d'une condition préalable aux négociations ou devrions-nous chercher la solution qu'il propose dans le cours de ces négociations?

M. Broadbent: Je proposais d'en faire le premier article des négociations. Je parlais du principe que le ministre poursuivait les pourparlers. Je disais qu'il fallait mettre cette question au premier rang des sujets de discussion pour tenter de la résoudre en premier lieu. Ensuite, si on en fait l'objet d'une résolution conforme à ce que nous avons dit sur ce sujet depuis l'automne dernier, les discussions devraient et pourraient se poursuivre. Autrement, nous n'abordons pas le fond du problème propre aux secteurs commerciaux visés dans les négociations sur le libre-échange.